

Réflexions d'un flâneur

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 29

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202487>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASSENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Ger Trey, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nos mutualistes.

Mézières recevra demain, 17 juillet, les délégués de la Société vaudoise de secours mutuels. La section de l'endroit inaugurera en même temps son drapeau battant neuf, sur lequel sont brodées deux blanches colombes, dont l'une tient en son bec un épi de blé. On peut être certain que l'aimable population qui a su organiser les représentations de la *Dème* avec le soin qu'on sait, fera à ses hôtes d'un jour une de ces réceptions dont le souvenir persiste et qui charment le citadin en raison même de leur simplicité et de leur parfum champêtre.

À l'occasion de cette fête, il nous paraît indiqué de retracer en quelques mots l'histoire de la Société vaudoise de secours mutuels, qui groupa à un moment donné près de 8000 sociétaires et qui est encore la plus forte association de ce genre en Suisse, avec la Société cantonale de Berne. Nous tirons nos renseignements de l'excellente *Notice* de M. Clément-Rochat, agent central des mutualistes vaudois, publiée en 1896, lors du 50^{me} anniversaire de la fondation de la Société.

Il s'était fondé à Genève, en 1844, une *Société fédérale de secours mutuels*. Un certain nombre de citoyens de Nyon et de Lausanne en firent partie d'emblée. A leur tête était le préfet A.-D. Meystre. L'année suivante, les Vaudois, sur l'invitation des Genevois, se constituèrent en une section de la Société fédérale; puis le comité central de Genève refusant de faire une place dans son sein aux mutualistes vaudois, ces derniers formèrent, le 4 octobre 1846, à l'Hôtel-de-Ville de Lausanne, la *Société vaudoise de secours mutuels*.

Voici les deux premiers articles des statuts qui furent adoptés à cette séance :

ARTICLE PREMIER. — La Société vaudoise de secours mutuels a pour but de réunir, dans un esprit de confraternité et de prévoyance, les habitants du canton de Vaud qui veulent établir entre eux, au moyen de cotisations, une garantie mutuelle de secours en cas de maladie.

ART. 2. — La Société s'interdit tout esprit de parti; elle écarte avec soin de ses discussions les questions politiques ou religieuses.

Le premier comité central était composé de MM. Meystre, préfet, président; Cottier-Boys, vice-président; Narbel, liquoriste, caissier; Borel, secrétaire; Gabriel Guignard, instituteur; Delarageaz, conseiller d'Etat; Georges Krieg, tous à Lausanne; Baptiste Benard, à Creteigny; Buvelot, syndic, et J.-L. Bernard, à Nyon.

Deux commissaires furent désignés par ce comité: M. Th. Clerc, crieur public, pour Lausanne; M. Lagier, pour Nyon, où la Société comptait déjà 34 membres.

La première assemblée de délégués des sections eut lieu à Nyon le 28 mai 1848. A ce moment-là, la Société groupait 500 membres dans ses cinq sections de Lausanne, Nyon, Vevey, Moudon et Yverdon. En 1854, le nombre des sections était de vingt-quatre.

L'association grandit et prospère jusqu'en 1858, où subitement sa situation devint criti-

que. Des idées de dissolution sont dans l'air. Découragés, deux ou trois membres du comité central sont près de laisser sombrer leur œuvre. Heureusement, l'énergie du président Meystre les électrise; la Société, réunie en assises solennelles le 30 janvier 1859, refuse de se dissoudre; elle se ressaisit au contraire et sort de cette crise plus forte et plus vivace.

L'institution d'un agent central contribua à la raffermir. Ces fonctions furent confiées en premier lieu, le 3 février 1859, au major Deladœy, auquel succédèrent, en 1867, M. Ch. Borgeaud; en 1871, M. A. Lugrin; en 1881, M. Mayor-Vincent; en 1893, M. L. Geneux; en 1895, M. A. Clément-Rochat, l'agent central actuel.

Le comité central compta nombre de personnalités très en vue dans notre canton: Meystre; Druey; Aimé Steinlen; Delarageaz; Rodolphe Blanchet; Jules Eytel; Henri Raymond, à Morges; le juge cantonal Bory; Victor Ruffy; le colonel Fonjallaz; Ernest Ruchonnet, qui vient de mourir; sans compter les hommes encore vivants aujourd'hui.

Meystre, son fondateur et premier président, demeura à la tête de la Société durant vingt-cinq ans, soit jusqu'à sa mort, survenue le 26 novembre 1870 et qui, par une fatale coïncidence, se produisit presque à la même heure que le décès de l'agent central, M. Ch. Borgeaud, père de M. Adrien Borgeaud, imprimeur à Lausanne.

Désigné comme successeur de M. Meystre à la présidence, M. Samuel Cuenoud y demeura encore plus longtemps que lui. Il fut appelé, en effet, à ce poste de confiance, en juillet 1871 et, confirmé d'année en année à l'unanimité, il ne l'abandonna qu'en 1901, après trente ans d'activité et de dévouement. Le président actuel est M. Gustave Correvon, juge cantonal, à qui est due, pour une bonne part, la formation, le 25 juin 1903, à Lausanne, de la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande.

Au 31 décembre 1903, la Société vaudoise de secours mutuels comptait 42 sections et 6367 sociétaires et sa fortune atteignait la somme de fr. 91,299.

Le premier drapeau de la Société, aux couleurs cantonales et fédérales, date de 1846; c'était un modeste emblème « en toile dite sarce-net ». Il figura à la fête des mutualistes genevois de la même année. En 1884, à l'assemblée générale d'Echallens, les sections offrirent une nouvelle bannière, en soie celle-ci, au comité central, soit à la Société elle-même, avec la belle devise adoptée en 1848: *Humanité, Égalité, Travail*.

Nous souhaitons longue vie à la fraternelle et utile association qui a déjà soulagé tant de misères à la ville et à la campagne, chez les agriculteurs aussi bien que dans les milieux industriels.

Monopole. — Un jeune homme, nouvellement arrivé à Lausanne, fait la causette avec une demoiselle qui habite sur le même palier.

— Y a-t-il encore d'autres personnes aussi jolies que vous dans la ville, mademoiselle ?

La demoiselle, minaudant :

— Oh ! oui, encore une ou deux.

La question sociale. — Un brave ouvrier, dont la position n'est point aisée, au contraire, demande à son bambin :

— Qu'est-ce que tu veux être, quand tu seras grand ?

— Boulanger.

— Boulanger ! pourquoi ?

— Pour vendre à maman le pain moins cher.

Le mariage (définition) : Une femme de plus et un homme de moins.

Monument Juste Olivier.

Au 30 juin dernier, le montant du compte, à la Banque cantonale vaudoise, était de 788 francs 50 centimes.

Depuis longtemps déjà, il ne nous est pas parvenu de nouveaux dons en faveur du monument à élever à notre poète national.

A la fin de l'année courante, par les soins de quelques admirateurs, français et suisses, de Sainte-Beuve, une plaque sera placée sur la maison de Martheray qu'habita le célèbre critique, lorsqu'il vint donner à l'Académie de Lausanne son cours sur *Port-Royal*.

Nous nous réjouissons de cet hommage rendu, dans notre ville, qu'il aimait, à l'un des plus illustres écrivains français du XIX^e siècle, mais il nous rend plus pénible encore le sentiment que son grand ami, notre Juste Olivier, attend toujours, de son pays, pareil témoignage de fidèle souvenir et de pieuse reconnaissance.

Allons, chers compatriotes, ne voudrez-vous pas partager avec le *Conteur*, qui prit l'initiative de cette œuvre patriotique, l'honneur d'en assurer le succès. Les dons, même les plus modestes, sont les bienvenus. Le monument Olivier ne doit pas être l'œuvre d'un journal, d'un groupe, d'une société, mais celle du peuple vaudois tout entier.

Bébé en colère. — Tous les convives se mettent à table.

Bébé en veut faire autant, mais on le relègue à la petite table, en lui disant : « Quand tu auras de la barbe, tu dîneras avec papa. »

Bébé se résigne en faisant une petite moue. Au milieu du repas, Minet saute à côté de lui, quémendant une part du dîner, d'un air tout familial.

Bébé le repousse avec indignation : « Vatt'en dîner avec papa ; toi, au moins, tu as la barbe assez longue. »

Réflexions d'un flâneur.

Je suis allé, l'autre jour, dans un cercle : il était carré.

En finance, c'est souvent par la grosse caisse

qu'on commence et par le violon qu'on finit.

La diplomatie : le mensonge officiel.

Le plus court chemin d'un poing à un autre, c'est souvent l'œil.

Honni soit qui manigance.

Ne vous fiez pas aux muets : ça manque de parole.

Ce malade bat la campagne : allez vite chercher un médecin. — Non point : c'est un garde-champêtre qu'il faut aller quérir.

Aurore : la seule portière qui ait jamais eu les doigts de rose.

La mémoire : c'est avec quoi on oublie.

Le 30 du mois : Oh ! heureux jour ! où l'on voit ses « sous venir ! »

(Communiqué par P. B.)

Rôdeurs malgré eux. — Saisi au passage. Conversation entre deux dames au marché.

— Mon mari et moi avons pour principe de ne jamais nous disputer devant les enfants ; quand une scène est près d'éclater, nous les faisons sortir.

— Ah ! c'est pour cela qu'on ne voit qu'eux dans les rues.

Je te crois ? — Dans un journal, liste des décès :

« Louis-Alexis Duval — dix-huit mois, sans profession. »

Pas encore colonel. — Un garçonnet, accompagné de sa maman, regarde défilier un bataillon, musique en tête.

— Oh ! comme c'est beau, s'écrie-t-il, mais, dis, maman, à quoi qu'ils servent ceux qui ne jouent pas de la musique ?

Le rôle social de l'automobile.

On nous écrit :

« Proto, qui ne craint pas le paradoxe, me disait un soir :

« Il y a des gens qui ne peuvent pas souffrir les vélos, automobiles, motocycles et autres engins de grande vitesse ; moi, je les adore et fais mon possible pour les propager. Ces engins-là résoudre la question sociale et autre chose encore.

» Oui, parfaitement. Je m'explique. Savez-vous comment les bonnes femmes du Flohland se débarrassent de leurs puces ? Non ? C'est simple : elles sèment du tabac à priser sur le sol ; les puces, qui ont la tête en bas, éternuent et se cassent la tête sur les cailloux ! Saisissez-vous le rapport ? Non ? Je poursuis. Remarquez que la plupart des chauffeurs finissent comme les puces du Flohland ; ils s'écrabouillent tous les uns après les autres et, comme ils sont nécessairement fortunés, leurs biens s'éparpillent. Leurs héritiers finiront de même. Ce sera l'enrichissement général, modéré, il est vrai, au lieu de la misère commune rêvée par les anarchistes. Comprenez-vous ?

» Mais il y a mieux. L'humanité, piquée par une tare inconnue, est affectée d'une véritable folie du mouvement. C'est un engorgement général, la course au clocher, la varappe, le vélodrome, l'hippodrome, le yachting, le foot-cesti, le foot-cela ; tout s'agite, tout se déplace avec une vitesse sans cesse croissante, de sorte que chacun finira par avoir son cycle à moteur, chacun sera obsédé par une seule idée fixe : dépasser la vitesse de son voisin ; du 120, 150, 180, 200, etc., comme dans les mises ! Et de deux choses, l'une : ou cela finira par une rencontre générale écrabouillant la masse entière, ou l'humanité, dans une course échevelée autour du globe, prendra une vitesse telle qu'elle partira par la tangente pour re-

tomber sur les astres voisins en pluie d'aérolithes : débris de moteurs, roues, têtes, jambes, pneus et boyaux, le tout en un mélange plus affreux que celui du songe d'Althalie.

» De toutes façons, ce sera la fin du monde. est-ce clair ? »

T. R.

Sur l'autel de l'amitié. — M. P... a épousé, pour complaire à sa famille, une jeune fille d'une laideur peu commune. Il n'est donc pas au bénéfice de l'aveuglement amoureux.

Quittant, l'autre soir, un de ses amis, celui-ci lui dit :

— Dis, embrasse bien ta femme pour moi.

— Oui, répond P..., en soupirant, mais c'est bien parce que c'est toi.



Hommage au devoir. — Un employé d'administration a profité d'un congé pour faire un petit tour en Suisse.

— En bien, lui demande-t-on, êtes-vous satisfait de votre voyage ?

— Pas trop. Ces chambres d'hôtel sont très inconfortables. On a beau dire, on ne dort nulle part aussi bien qu'à son bureau.

Dein onna traiteri de pè Lozena.

Vo lè cougnâte prâo clliau traiteri de pè Lozena, iò on è tot conteint d'allâ s'einfata onn' assiéta de soupa quand on vint ào marsi et que lè ratte vo corrant dein lo veintro. Eh bin ! l'oncllio Tiennon lai è z'u on coup et l'a sacrefii que jamé de sa viveinta via on sarâi fotu de lai fère remettre lè pi.

L'avâi menâ on sa de granna, que l'avâi pardieu rëussâ à veindre à boun'hàora, et pè vèmidzo sè dit dinse ein li-mimo : « N'è pas l'embaras, t'a pas tant mau veindu, mon pourro Tiennon ; te pào bin allâ fère onna petita veriâ pè clliau traiteri, que tote lè dzein dau veladzo diant que tot lai è rido bon. »

Atsè dan l'oncllio que s'ein va tot bounameint tant qu'à que tràove onna galèza carraie iò l'etàl écrit dessus : *Restaurant*. Ie va de-dein et demande à on soumellié avoué on fordâi bliian se pouâve bin adrâi dina.

— A voutron serviça, so repond l'autro, seta-vo pi.

Lâi avâi quasu atant de mondo que dèso lo couvè de danse à l'abbai : dâi monsu à grante zaques, quauquès damè avoué dâi tsapi reimplliâ de fliliau, quemet on courti.

L'oncllio sè site dè couète onna dama dzauna, fié dou ào tràl coup dessus la tràblia po criâ lo garçon que tracive decé, delé avoué sa cazaqua sein lame, et que vint tot tsau.

— Quinna bouna pedance ai-vo ? que lai demande.

— Soupe aux raves.

— Rava tè mimo ; i'ein medze dza ti lè dzo, et aprî ?

— Saucisse, pommes de terre en robe de chambre, asperges...

— Qu'è-te çosse, clliau truffie ein roba de tsambra ? Dusse ètre dau fameux ; apportâ z'ein va, et pu pas tant pou.

Duve menute aprî, l'autro etàl quie avoué sè truffie.

— Tè bourlâi-te pas ! que dit l'oncllio quand lè vâi, dâi truffie boulaite ! Panna vo lo mor avoué, se l'è cein dâi truffie ein gredon.

— Alors, asperges ?

— Oi, su sù que l'è encora 'na guieuseri.

Lo garçon apporte adan clliau z'asperges et Tiennon sè met ein état de lè tsapllia dein son assiéta quemet dâi tchou.

— Rondzai, que l'è du ! que desâi ; è-te que

vu pouâi cein mâtsi, mè que l'è on couroû ratalli.

Faillâi lo vère couroû : fasâi dâi mene de caïon quand lo magnin lau z'einfate lo fiertsau dein lè potte. La dama dzauna risâi tant que fasâi quasu lo rio pè lo pâilo. A la fin, ie crie lo garçon et lai dit :

— Te pào reprendre tè mandze de remesse, apportâ mè pi onna rachon de fremâdzo, omète cein n'è pas frelatâ.

Lo garçon recaffâve qu'on fou, et l'oncllio que vayâi ti clliau dzein lo guegni, cheintâ la colère lai monta à la tita.

Po fère passâ son repè, sè met adan à sailli de sa catsetta on paquêt de taba, dau Churtse ; l'ein preind onna rachon quemet 'na pomma rambour et quemence à chiquâ et à crètschi, quasu dessus lè pi de la dama dzauna. Lo garçon que guegnive cein que sè passâve, va queri on crachoi avoué 'na pufetta que resseimblia à dau resson et lo met que bas dau côté iò crètschive l'oncllio. Ma quand stisse l'eût vu ci galé petit mâobllio, bin ornâ, li que n'avâi jamé z'u vu oquie de paret et que ne savâi pas à què pouâve bin servi, sè peinsâ qu'on lo betâve à cllia pllière po lo mourgâ. Ie fâ adan onn'eimbardjâ de l'autro côté, tandu que lo garçon reimpougnive son mâobllio et lo pllieève à gautsè. L'oncllio vouâitive ci manèdzo avoué dâi gets asse gros que dâi tomme de tchivra, ein crècheint à drâte, peindeint que l'autro tsandzive encora on iadzo lo mâobllio de côté.

Sti coup, la colère fâ châota Tiennon, sè lâive, l'eimpougne sti coo pè son collet de tsemise et lai fâ :

— Eh ! bâogro de cazaqua copaie que t'i, vâi-to se t'a lo bounheu de rapportâ quie ta quieçe à puffet, eh bin ! mè bourlâ se lai crètsche pas dedein !

MARC A LOUIS.

De dépit. — Le syndic d'une de nos petites communes ne pêche pas par excès de propriété à l'égard de sa personne.

Dernièrement, en séance de la municipalité, il s'écrie à la suite d'une décision contraire à son avis : « Après tout, je m'en lave les mains ! »

— Enfin ! s'écrie un municipal.

Accord critique. — Comme les fleurs de votre coiffure s'accordent bien avec vos cheveux, mademoiselle.

— Vraiment, vous trouvez ? Elles sont artistiques.

Trop précis. — Une femme d'esprit avait gardé des grâces tardives, mais avait abdiqué toute coquetterie dès la quarantième année.

Un adorateur attaché la complimentait.

— Vous êtes charmante, ce soir.

— Merci, mon ami ; seulement, autrefois, on n'ajoutait pas : *ce soir*.

Au mécanisme.

SAC-A-DOUILLES, de René Morax, vient de paraître chez *Payot et Cie*, libraires-éditeurs, à Lausanne (Imprimerie Charles Guex). Quelle bonne nouvelle pour les personnes qui ont applaudi ces amusantes scènes de notre vie militaire, représentées, cet hiver, par la société artistique *La Muse*, dans plusieurs villes de la Suisse romande.

Sac-à-douilles ne s'analyse pas. Il faut le voir jouer ou tout au moins le lire. En voici une des scènes les plus vivantes et fort bien observées. Elle est empruntée au deuxième tableau.

Le deuxième tableau représente l'intérieur spacieux et peu confortable d'un batoir mécanique.